



Rapport
d'Activité
Assurance
des Risques
Professionnels
et Centre Inter-régional
de Mesures Physiques

2009

Sommaire

P.4 Politique stratégique

P.6 Organigramme de l'Assurance Risques Professionnels

P.7 Réaliser des actions de prévention et tarifier les risques professionnels

P.8 Implantations et coordonnées des préventeurs de la C.R.A.M. Centre Ouest

P.10 Tarifier les risques professionnels

P.13 Prévenir et contrôler les risques professionnels

P.19 Réaliser les mesures physiques en entreprise

P.23 Lexique



Le mot du Directeur



La C.R.A.M. Centre Ouest contribue année après année à préserver la santé et la sécurité des salariés du régime général. Nos ingénieurs et contrôleurs de sécurité s'attachent au quotidien à prodiguer leurs conseils auprès des entreprises engagées dans une démarche d'amélioration de leurs conditions de travail, mais aussi auprès de celles dont le niveau de risque sur certains dangers est très, voire trop important. C'est là l'un des axes forts de politiques pour 2009, que d'engager nos actions sur les risques prioritaires retenus au plan national.

Cet engagement de politique nationale, portant sur la période 2009 - 2012, nous amène à prioriser nos actions vers des thématiques d'importance. Citons pour exemples les cancers professionnels, les troubles musculo-squelettiques, les risques psycho sociaux et le risque routier.

Il met également l'accent sur la nécessité d'un travail en réseau, que ce soit au sein même de l'Assurance Maladie, mais également auprès des partenaires institutionnels de santé au travail que sont les médecins du travail, les D.I.R.E.C.C.T.E., l'O.P.P.B.T.P. ou encore l'A.R.A.C.T. La contractualisation avec ces partenaires doit renforcer la synergie sur ces risques prioritaires.

2009 verra donc nos actions se concentrer sur des thématiques ciblées mais dont le caractère prioritaire est partagé par tous. Je sais que les équipes de l'Assurance des Risques Professionnels de la C.R.A.M. Centre Ouest seront au rendez-vous et s'attacheront à déployer leurs actions de prévention dans le respect du cadre proposé.

Martine François

Politique stratégique



Un rendez-vous privilégié

Le service prévention a poursuivi en 2009 ses actions de communication à destination des chefs d'entreprises, Responsables Ressources Humaines et animateurs sécurité par le biais des petits déjeuners de la prévention.

Ce concept d'information et d'échanges a trouvé son public qui répond largement présent à chacune des invitations de la C.R.A.M. Les thèmes développés durant l'année ont porté sur les machines, les cancers professionnels, la co-activité, les risques psycho sociaux et la tarification.

La tarification comme outil de prévention

.....
L'objectif de redonner à la tarification tout son rôle en matière de prévention a été accentué. C'est dans ce cadre, que le service est allé à la rencontre des entreprises pour mieux expliquer les mécanismes et les finalités du système. Les actions de communication destinées à faire connaître les règles de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles vont se poursuivre, d'autant plus que des évolutions importantes sont à venir.

Participation aux projets nationaux

.....
Dans le cadre du C.P.G. 2009-2012, les programmes nationaux d'actions coordonnées concernant les grandes priorités de la branche ont été mis en œuvre au niveau régional. Ces priorités concernent :

- les cancers professionnels,
- les troubles musculo-squelettiques,
- le risque routier professionnel,
- les risques psycho sociaux,
- les secteurs d'activité à sinistralité élevée et plus particulièrement les activités du B.T.P., de l'intérim et de la grande distribution.

La C.R.A.M. Centre Ouest a animé ou participé à plusieurs « champs coordonnés » et groupes de travail nationaux chargés de proposer les orientations futures pour les activités de la branche A.T./M.P.

Elle a participé à une campagne nationale de caractérisation de postes de travail émetteurs de rayonnements non ionisants, pilotée par l'I.N.R.S.





Réaliser des actions de prévention et tarifier les risques professionnels

Missions générales

La C.R.A.M. Centre Ouest, référent en matière de gestion des retraites des salariés du régime général et d'action sanitaire et sociale, est également le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de tarification et de prévention des risques professionnels.

La C.R.A.M. Centre Ouest calcule chaque année les taux de cotisation des entreprises, en fonction de l'effectif, de l'activité, du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus.

Le département Assurance des Risques Professionnels contribue à prévenir les risques dans les entreprises en faisant intervenir sur le terrain son équipe d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité. Il peut aider les entreprises qui s'engagent à réduire les risques en signant des contrats de prévention ou par l'attribution de ristournes sur les cotisations accident du travail et trajet.

Il organise chaque année des stages de formation permettant aux entreprises et à leurs salariés d'acquérir des connaissances afin de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

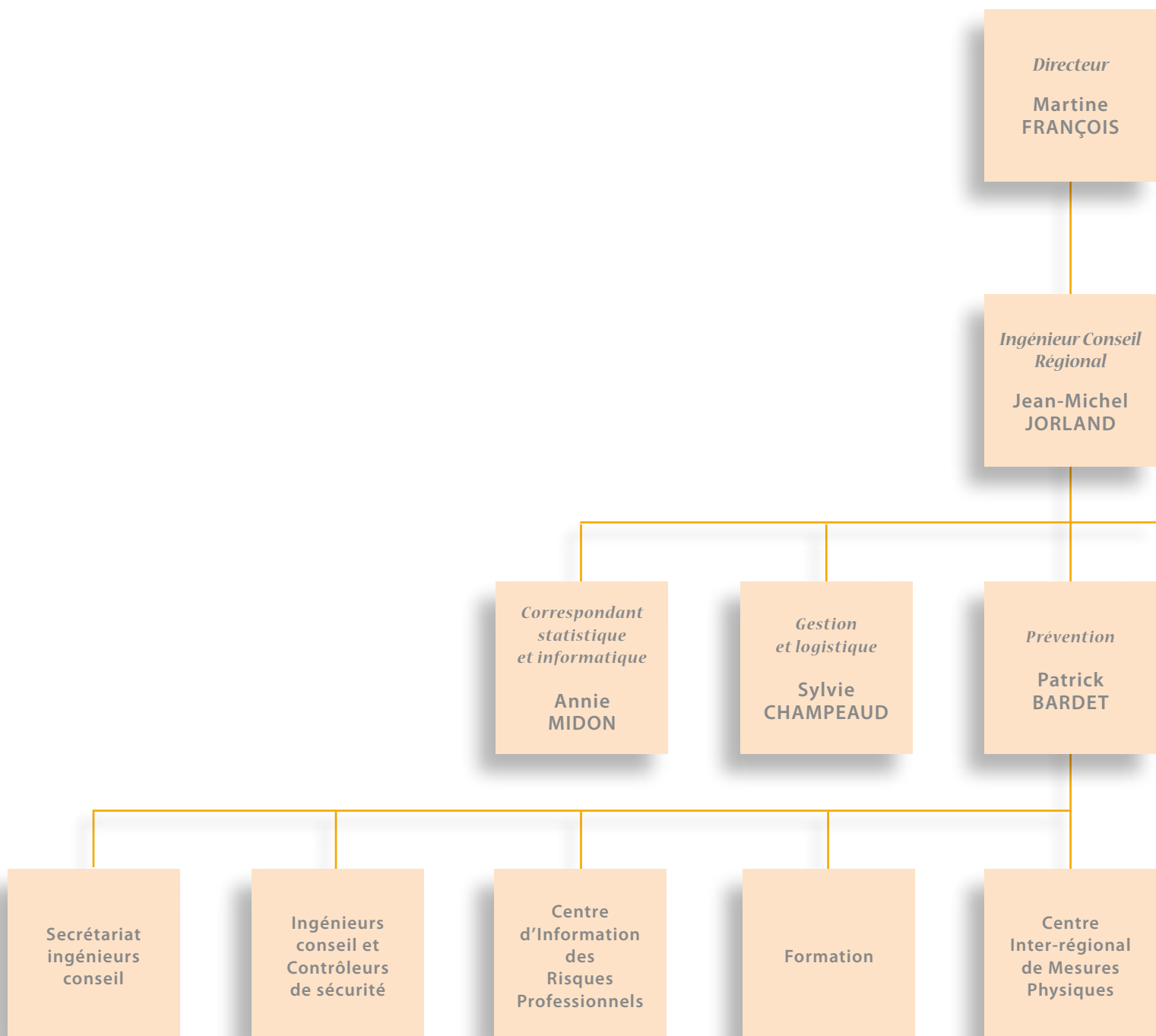
Le Centre Inter-régional de Mesures Physiques est à la disposition des contrôleurs de sécurité pour mesurer les nuisances auxquelles sont exposés les salariés et proposer des solutions d'amélioration. Il dispose du matériel et des compétences pour traiter sept types de nuisances : acoustique, ambiances thermiques, éclairage, glissement des sols, rayonnements, ventilation et vibrations. Il intervient dans les entreprises du Limousin, du Poitou-Charentes et d'Aquitaine.

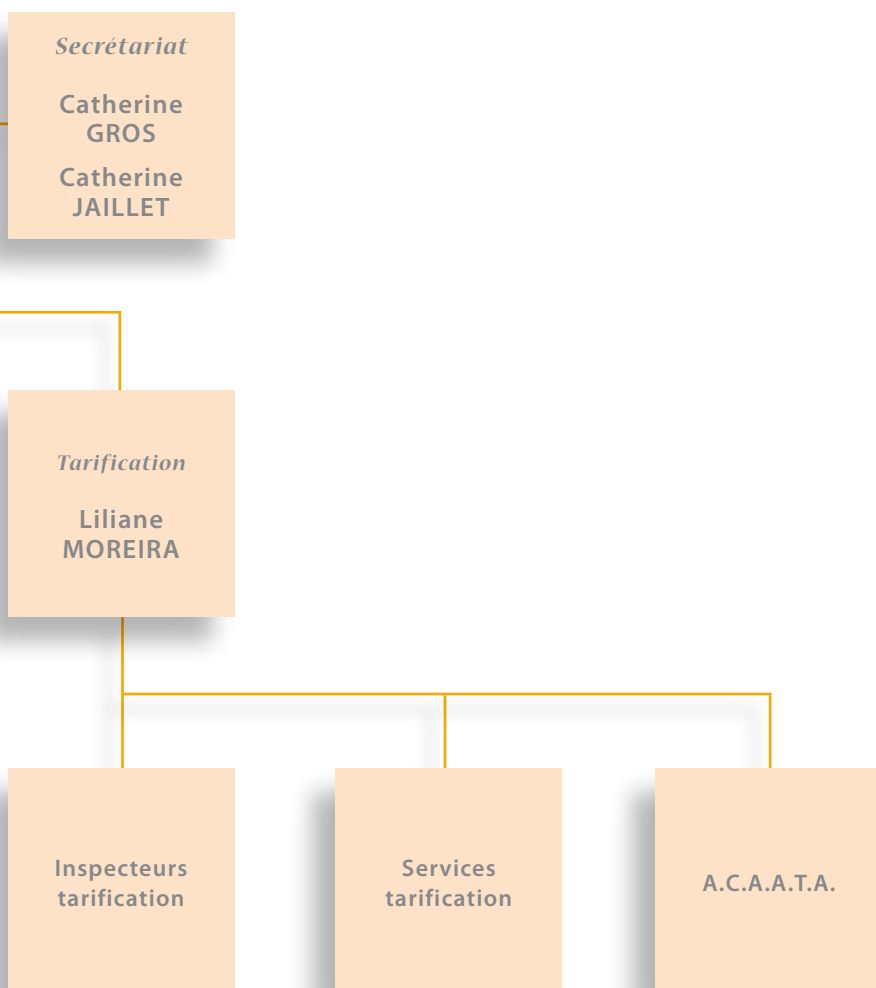
Pour étudier les nuisances chimiques, la C.R.A.M. Centre Ouest fait appel au Laboratoire inter-régional de chimie de la C.R.A.M. Aquitaine.

Le Centre d'Information sur les Risques Professionnels répond, quant à lui, aux demandes de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention. Il diffuse l'ensemble des brochures, affiches et supports multimédias de l'I.N.R.S.

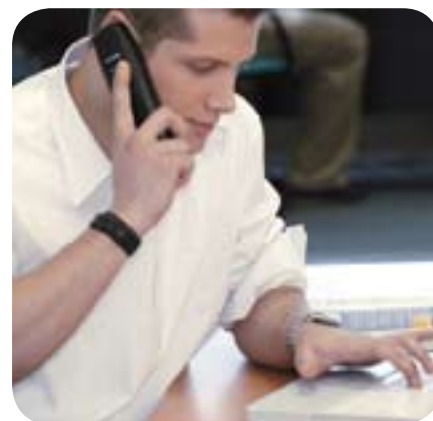


Organigramme de l'Assurance des Risques Professionnels





Implantations et coordonnées des préventeurs de la C.R.A.M. Centre Ouest



Charente -16

	e-mail	Téléphone
Pascal SINCZAK <i>Ingénieur Conseil</i>	pascal.sinczak@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 91
Jean-Paul NEUVIAL <i>Contrôleur (Angoulême)</i>	jean-paul.neuvial@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 91
Armel SARRY <i>Contrôleur (Angoulême)</i>	armel.sarry@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 91



Charente-Maritime -17

	e-mail	Téléphone
Lydia COUËDEL <i>Ingénieur Conseil</i>	lydia.couedel@cram-centreouest.fr	05 55 45 39 10
Franck HAMELIN <i>Contrôleur (La Rochelle)</i>	franck.hamelin@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 91
Jean-Pierre KOLLMANN <i>Contrôleur (La Rochelle)</i>	jean-pierre.kollmann@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 91
Dominique PECOURT <i>Contrôleur (Saintes)</i>	dominique.pecourt@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 91



Limousin Sud - 87

	e-mail	Téléphone
Bernard CASSAGNES <i>Ingénieur Conseil</i>	bernard.cassagnes@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 90
Martial PEYROT <i>Contrôleur (Limoges)</i>	martial.peyrot@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 90
Serge RUFFINI <i>Contrôleur (Limoges)</i>	serge.ruffini@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 90
Alain SARRADE <i>Contrôleur (Limoges)</i>	alain.sarrade@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 90





Limousin Nord - 87

	e-mail	Téléphone
François DE BOISREDON <i>Ingénieur Conseil</i>	francois.de_boisredon@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 90
Karine BLANZAT <i>Contrôleur (Limoges)</i>	karine.blanzat@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 90
Lionel GIRARDEAU <i>Contrôleur (Limoges)</i>	lionel.girardeau@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 90



Deux-Sèvres - 79

	e-mail	Téléphone
Christophe GOUX <i>Ingénieur Conseil</i>	christophe.goux@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 92
Johann SPITZ <i>Contrôleur (Niort)</i>	johann.spitz@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 92
Guillaume GARBAY <i>Contrôleur (Bressuire)</i>	guillaume.garbay@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 92



Vienne - 86

	e-mail	Téléphone
Brice CHARBONET <i>Ingénieur Conseil</i>	brice.charbonet@cram-centreouest.fr	05 55 45 39 06
Jean-Pierre FAYOLLE <i>Contrôleur (Poitiers)</i>	jean-pierre.fayolle@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 92
Benoît BALLAND <i>Contrôleur (Poitiers)</i>	benoit.balland@cram-centreouest.fr	05 55 45 37 92



Tarifer les risques professionnels



Le système de tarification a pour but :

- d'inciter les entreprises à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail,
- de mutualiser les risques du travail selon des règles équitables, afin que la survenance accidentelle de dommages corporels graves ne mette pas en péril la viabilité des établissements,
- d'assurer annuellement l'équilibre financier de la branche.

Le service Tarification de la C.R.A.M. Centre Ouest, qui dépend du département Assurance Risques Professionnels, a en charge la gestion de l'assurance « Accidents du travail et Maladies professionnelles ».

Depuis ces dernières années, il s'est organisé pour répondre aux évolutions qui impactent la gestion du risque liée à cette activité.

Gérer et mettre à jour

Le service Tarification doit, dans le cadre de ses missions :

- gérer et mettre à jour les fichiers employeurs,
- identifier le risque professionnel,
- tenir le compte individuel de chaque établissement,
- suivre les dossiers prévention.

La mise à jour du système d'information S.G.E. a entraîné :

- 57 939 transactions relatives à l'identification des employeurs,
- 6 325 questionnaires envoyés et traités en vue du reclassement des risques,
- 83 592 D.A.D.S. traitées,
- 17 741 anomalies de prestations recyclées.

Identifier, classer et tarifer les risques professionnels

Le service Tarification de la C.R.A.M. Centre Ouest est chargé de notifier, à la création de l'entreprise et ensuite annuellement, le taux de cotisation Accidents du travail / Maladies professionnelles de tous les établissements de sa circonscription géographique.

Ce taux est calculé en fonction du risque professionnel et de l'effectif de l'entreprise.

En 2009 : 78 601 notifications annuelles ont été adressées aux entreprises du Limousin / Poitou-Charentes.



Calculer et notifier les taux

Le service Tarification traite les recours amiables, les dossiers pour faute inexcusable et assure un rôle de conseil par l'étude et l'analyse des comptes employeurs avec les entreprises :

- 89 recours amiables traités,
- 10 mémoires C.N.I.T.A.A.T. rédigés,
- 27 dossiers pour fautes inexcusables.

Il assure aussi la préparation des dossiers de majoration et minoration de taux soumis à l'avis des Comités Techniques Régionaux. Il assiste le service Prévention dans les statistiques pour les contrats de prévention.

- 29 dossiers en Comité Techniques Régionaux
- 82 grilles renseignées pour les contrats de prévention

Conseiller

En 2009, le service Tarification a accueilli dans ses locaux en région plus de 300 employeurs pour leur présenter une étude du compte individuel servant de base à la tarification de l'établissement. Le but est d'inciter les entreprises à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail.

Les inspecteurs Tarification

Ils effectuent, sur demande des agents des groupes, les visites des entreprises pour vérifier le classement du risque afin d'attribuer le taux.

- 139 visites d'établissement effectuées
- 568 études sur pièce
- 707 dossiers traités dont 175 changements de classification du risque et 188 attributions de taux administratifs



Former

Le service participe aux formations assurées par les préventeurs et aux demandes d'établissement de formation professionnelle afin de sensibiliser les différents publics à l'impact financier des accidents survenus au sein des entreprises. La tarification est là pour conforter le rôle des préventeurs. Elle se veut le levier qui emportera la décision des employeurs pour mener des actions de prévention au sein de leurs établissements.

Allouer l'Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante

Le secteur s'attache à accueillir et informer les bénéficiaires potentiels. Une étude du droit est effectuée avant calcul. L'assuré reçoit le calcul pour information.

Il procède ensuite à un calcul définitif qui après contrôle est mis en paiement.

En terme de chiffres, l'Allocation amiante représente :

- 636 bénéficiaires à fin 2009 dont 109 nouveaux bénéficiaires,
- 121 départs en retraite,
- 6 décès.

A partir de 2010, il sera opéré à l'envoi d'un questionnaire de satisfaction aux bénéficiaires de cette allocation pour mesurer la qualité du service rendu afin de l'améliorer.

Faits marquants 2009

- Sensibilisation des entreprises aux services en ligne, consultation du compte employeur.
- Poursuite des réunions partenariales avec les C.P.A.M. notamment pour promouvoir la dématérialisation de la D.A.T.
- Elaboration d'un partenariat avec les U.R.S.S.A.F. pour l'harmonisation des fichiers.
- Organisation d'une campagne offre de services pour l'étude du compte employeur avec les entreprises en Charente et Charente-Maritime.
- Mise en œuvre et coordination du projet national de la Maîtrise Médicalisée en Entreprise en partenariat avec les C.P.A.M. et les Services Médicaux.

Perspectives 2010

- Conduire de nouvelles actions de sensibilisation des entreprises à la dématérialisation de la D.A.T. en partenariat avec les C.P.A.M.
- Renouveler le partenariat avec les U.R.S.S.A.F. sur la qualité des fichiers.
- Organiser une campagne offre de service pour l'étude du compte employeur avec les entreprises de la Vienne et des Deux-Sèvres.
- Poursuivre le projet national de la maîtrise médicalisée en entreprise en partenariat avec les C.P.A.M. et les Services Médicaux.

Chiffres clés 2009

- **82 112** établissements actifs en Limousin et Poitou-Charentes
- **47 379** accidents du travail et maladies professionnelles nouveaux survenus
- **73 949** documents exploités sur les déclarations de sinistres





Prévenir et contrôler les risques professionnels

La signature d'un nouveau contrat pluri-annuel de gestion avec la Caisse nationale d'Assurance Maladie a été l'occasion de confirmer nos axes prioritaires de prévention et de recentrer nos actions sur ces thématiques.

Développer la connaissance des risques

Les évolutions de l'activité des entreprises, tant techniques qu'organisationnelles, font évoluer les risques auxquels sont exposés les salariés. L'apparition de nouveaux procédés, l'évolution des organisations, l'amélioration des connaissances sur les conséquences de l'exposition à certaines substances, la montée en puissance de certaines activités, demandent en permanence d'adapter les connaissances et les moyens d'intervention du service à ces nouveaux enjeux.

Ainsi en 2009, l'offre à destination du secteur de l'aide à la personne a été enrichie par une meilleure connaissance de cette activité et de sa problématique. Une action importante d'identification de situations d'exposition à des produits cancérigènes a également permis de mieux les appréhender.

Le service Assurances des Risques Professionnels a également augmenté ses connaissances sur la prévention des risques psycho sociaux, par la poursuite de la formation de ses agents et le recrutement de compétences adaptées à cette demande croissante de la part des entreprises et des salariés.

Assurer la promotion de la prévention

La promotion de la prévention des risques professionnels fait partie intégrante des missions du service Assurance des Risques Professionnels. L'animation de réunions à destination de nos publics ou de réseaux de spécialistes, la participation à des manifestations en partenariat avec d'autres acteurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, sont autant de moyens de parvenir à cet objectif.

En 2009, le service Assurance des Risques Professionnels a organisé 12 petits déjeuners de la prévention portant sur des thématiques intéressantes les entreprises, telles que les cancers professionnels, les troubles musculo-squelettiques, les risques psycho sociaux, la co-activité. Ces manifestations mensuelles ont rassemblé 650 participants. Le service a organisé plusieurs réunions d'animateurs sécurité dans les départements, ainsi que deux réunions régionales de référents risque routier. Le nombre de membres du forum a augmenté et le centre d'information a diffusé mensuellement sa lettre d'information « @ctu'Prev ».

Préserver la santé et la sécurité des salariés

La prévention des risques professionnels concerne la totalité des entreprises, à divers niveaux, en fonction de leurs activités. Il est indispensable de déterminer des priorités, pour engager les actions de terrain en direction des entreprises les plus susceptibles de provoquer des accidents du travail et des maladies professionnelles.

En 2009, dans le cadre du nouveau contrat pluri-annuel de gestion, le service a été amené à déployer les programmes nationaux d'actions à destination des secteurs dont la sinistralité est la plus élevée.

Sur les chantiers de B.T.P., une attention particulière a été portée sur les risques de chutes de hauteur, les risques liés aux manutentions et les conditions d'hygiène.

Dans l'intérim, une campagne d'observation de la qualité des pratiques des agences de travail temporaire au regard des questions de santé au travail a permis de dresser un état des lieux. Des formations ont été proposées aux permanents de ces agences.

Dans la grande distribution, l'action initiée en 2008 portant sur les conditions de manutention lors des opérations de mise en rayon a été poursuivie.

Visiter les entreprises pour des conseils personnalisés

Afin d'apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposées aux risques professionnels, le service a poursuivi les visites systématiques des établissements présentant le plus grand nombre d'accidents du travail dans chaque département. En 2009, ont ainsi été visitées les entreprises représentant 35% des accidents de la région, ainsi que des magasins de la grande distribution et des entreprises présentant des risques d'exposition aux produits cancérigènes. 553 interventions ont eu lieu dans des entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 salariés.



Inciter financièrement

Le service Assurance des Risques Professionnels dispose, par la signature de contrats de prévention, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité. Ce sont ainsi 39 contrats de prévention qui ont été signés en 2009 pour un montant de 1 159 160 €, auxquels s'ajoutent 53 aides financières simplifiées pour un montant de 539 166 €.

Les entreprises qui en font la demande et qui réalisent des actions de prévention exemplaires peuvent également bénéficier de ristournes sur leur taux de cotisation. Elles doivent pour cela avoir signé avec la C.R.A.M. une charte de bonnes pratiques sur le risque routier professionnel. En 2009, le service a ainsi instruit 13 dossiers de ristournes.

Informer et former

L'offre de formation de la C.R.A.M. Centre Ouest a continué de s'étoffer pour soutenir l'action des contrôleurs de sécurité sur le terrain et répondre aux attentes nouvelles des entreprises. Ont ainsi vu le jour en 2009 deux nouvelles formations thématiques à la prévention des risques professionnels dans les activités de l'aide à domicile et de l'intérim, ainsi qu'une formation à la prévention des risques psycho sociaux. Deux nouveaux modules de formation pour les décideurs ont été créés, ainsi qu'une formation destinée à permettre aux entreprises de connaître et maîtriser le coût des risques professionnels. Au total, 825 personnes ont bénéficié de ces formations, réparties sur 64 stages, soit une augmentation de l'offre de formation du service de plus de 30 %.

Une formation aux techniques de prélèvements d'atmosphère a été proposée aux intervenants en prévention des risques professionnels des services de santé au travail du Limousin et du Poitou-Charentes, ainsi qu'une formation à la prévention des cancers d'origine professionnelle.

Comme chaque année, le service a organisé des réunions des référents risque routier formés les années précédentes, pour leur permettre d'actualiser leurs connaissances et d'échanger sur les actions menées dans leurs entreprises.

Huit conventions ont été signées avec des professionnels de la prévention des risques psycho sociaux, afin de permettre aux entreprises de faire appel à des spécialistes s'engageant à respecter la démarche et les valeurs préconisées par le réseau prévention.

Les partenariats avec les rectorats pour l'enseignement technique se sont poursuivis, ainsi que les interventions à destination des étudiants d'enseignement supérieur.

Rencontrer

Outre les actions d'animation des préventeurs d'entreprises, la C.R.A.M. Centre Ouest développe des partenariats avec les acteurs institutionnels. Le service Assurance des Risques Professionnels a contribué à l'animation de deux groupes de travail sur le risque routier et les T.M.S. du Plan Régional de Santé au Travail (P.R.S.T.) du Limousin. En Poitou-Charentes, le référent « risque routier » du service est également le pilote de l'action correspondante pour le P.R.S.T. et les préventeurs sont largement impliqués dans une action en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels sur le thème des troubles musculo-squelettiques.

Deux conventions de partenariat avec les centres de gestion des collectivités territoriales de Haute-Vienne et de Charente-Maritime ont également été signées.



Faits marquants 2009

Cancers professionnels

- Une campagne d'identification des situations d'exposition à des produits cancérigènes a permis de caractériser 135 situations à traiter.
- Une formation a été délivrée aux intervenants en prévention des risques professionnels des services de santé au travail.
- Un petit déjeuner de la prévention sur le thème a été organisé à Niort.
- Deux stages sur la prévention des cancers d'origine professionnelle ont accueilli 27 stagiaires.

Troubles musculo-squelettiques

- Une action a été menée en direction des entreprises les plus concernées, en vue d'obtenir de leur part un plan d'action visant à maîtriser ces maladies.
- Le service a participé à l'action avec les partenaires en Poitou-Charentes, à destination des entreprises les plus concernées.
- Trois petits déjeuners de la prévention ont été organisés à l'occasion de la semaine nationale des T.M.S. à Limoges, Poitiers et Rochefort.
- 6 stages ont permis de former 65 personnes à la prévention des T.M.S.

- Une nouvelle formation action a été organisée en partenariat avec l'A.R.A.C.T. et le Medef 79. Ces formations permettent d'accompagner 5 entreprises dans leur démarche pendant plus de six mois.

Risques psycho sociaux

- La formation des agents du service s'est poursuivie.
- Un petit déjeuner de la prévention a été organisé à Limoges.
- Des actions d'accompagnement d'entreprises ont été engagées.
- 8 conventions ont été signées avec des cabinets spécialisés dans la prévention des risques psycho sociaux.
- Deux sessions du nouveau stage au catalogue C.R.A.M. Centre Ouest ont permis de former 20 personnes.

Risque routier

- Deux stages sur la prévention du risque routier professionnel ont accueilli 27 stagiaires.
- Le service co-anime le groupe de travail sur le risque routier dans le cadre du P.R.S.T. Limousin, et est pilote de l'action du P.R.S.T. Poitou-Charentes.
- Deux journées régionales de rencontre des référents risque routier formés par la C.R.A.M. ont été organisées.
- Une action concernant la problématique particulière des véhicules utilitaires légers a été engagée. Cette action se poursuivra en 2010.

Intérim

- L'action à destination des entreprises de travail temporaire a permis de renseigner avec elles 55 questionnaires d'évaluation des pratiques des entreprises.
- Un module de formation a été élaboré, visant à rendre les personnels permanents des entreprises d'intérim capables d'évaluer les risques au poste de travail et d'analyser les accidents. Trois sessions de formation ont accueilli 39 stagiaires.

- Dans la continuité de l'action débutée en 2008 une journée a été organisée en Charente, réunissant les enseignes d'intérim et les principales entreprises utilisatrices.
- Les entreprises utilisatrices les plus concernées ont été identifiées dans les sept départements.
- 10 chartes tripartites de partenariat ont été signées entre E.T.T., E.U. et C.R.A.M.

Grande distribution

- L'action initiée en 2008 visant à améliorer le taux d'équipement des hyper et supermarchés en moyens de manutention mécanisés a été poursuivie.
- Un référentiel de formation à l'utilisation de ces appareils de manutention a été élaboré, en collaboration avec un organisme de formation et un fabricant de matériel.
- Une action nationale, visant à éviter la manutention des colis de plus de 8 kilos aux postes d'encaissements a été engagée. Cette action se poursuivra en 2010.

Bâtiment et travaux publics

- 4 formations ont accueilli 48 chefs de chantier.
- Une semaine d'action sur les chantiers, axée sur les chutes de hauteur, les manutentions et les conditions d'hygiène a permis d'effectuer près de 350 visites en une semaine.
- Plusieurs maîtres d'ouvrage occasionnels ont reçu une formation dans le cadre de la convention en cours avec le Conseil Régional du Limousin.



Poursuite du déploiement des programmes nationaux d'actions coordonnées, sur les thèmes prioritaires :

- **Cancers professionnels** : poursuite de l'identification des situations d'exposition aux produits C.M.R., en vue de soustraire les salariés concernés à ce risque. Campagne de sensibilisation des très petites entreprises aux risques C.M.R.
- **Troubles musculo-squelettiques** : action à destination des entreprises les plus concernées, avec pour objectif qu'elles élaborent un plan d'actions pour la prévention de ce risque.
- **Risque routier** : poursuite de l'action sur le thème des véhicules utilitaires légers et élaboration d'actions collectives pour la prévention des accidents de trajet.
- **Risques psycho sociaux** : interventions et actions de sensibilisation en entreprise sur le thème.
- **Intérim** : poursuite de l'évaluation des pratiques des agences de travail temporaire et action dans les entreprises utilisatrices d'intérimaires.
- **Grande distribution** : mise en œuvre de la recommandation R440, demandant que les caissières n'aient plus à manipuler de charges de plus de 8kg.
- **Bâtiment** : action à destination des maîtres d'ouvrage, afin de leur faire prendre en compte la santé et la sécurité dans leurs opérations et plus particulièrement aux questions d'hygiène sur les chantiers et les risques liés aux manutentions et aux chutes de hauteur.

Chiffres clés 2009

- **5 101 interventions** ont permis de rencontrer les entreprises qui représentent **35% des accidents du travail avec arrêt**. **553 de ces interventions** ont concerné des entreprises de moins de 10 salariés.
- **39 contrats de prévention** représentant une aide financière de **1 159 160 €** ont été signés.
- **53 aides financières simplifiées**, adaptées aux petites entreprises ont été signées pour un montant de **539 166 €**.
- **825 personnes** ont participé aux **64 stages de prévention** organisés par la C.R.A.M. Centre Ouest.

Informer et se former

Le Centre d'Information sur les Risques Professionnels - C.I.R.P. - a poursuivi sa mission d'information, de documentation et d'accueil pour ses différents partenaires (Régime général, Education nationale, Médecins du travail, Syndicats professionnels et patronaux, etc.).

BILAN DES DEMANDES SATISFAITES PAR CATEGORIES D'UTILISATEURS	
Ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et paratechniciens	475
Régime général (Entreprises, Chambres des métiers, Chambres de commerce, E.D.F.-G.D.F., etc.)	1 700
Médecine du travail	321
Education nationale - Université	109
Régime agricole	15
Régime spécial (Collectivités locales et territoriales, armée, fonctionnaires, D.D.E., S.N.C.F., etc.)	204
Hors circonscription	44
Divers (particuliers et autres)	85
Formation S.S.T. - Gestes en postures	391
TOTAL	3 344

PRETS DE VIDEO	
Nombre de prêts	361
Nombre de spectateurs	6 549

Faits marquants 2009

- Le C.I.R.P. a organisé au sein de ses locaux, une rencontre avec les partenaires afin de présenter ses activités et les services offerts aux entreprises. Des représentants du C.O.D.E.S., de la Médecine du travail et de la Chambre des métiers, entre autres ont participé.
- Le C.I.R.P. a assuré la préparation des 12 petits déjeuners de la prévention organisés sur l'ensemble de la région : recensement des entreprises, envoi des invitations, regroupement des inscriptions, participation physique éventuellement, réalisation et dépouillement des questionnaires de satisfaction.
- Le C.I.R.P. a participé, en collaboration avec le service communication, à la mise à jour régulière de la partie « entreprises » sur le site de la C.R.A.M. Centre Ouest et a alimenté également le site Lise du Conseil Régional dans le cadre du partenariat.
- Le C.I.R.P. a participé aux travaux sur la presse dématérialisée en apportant sa contribution à la gestion documentaire, pour le repérage de mots clés spécifiques « prévention ».
- Il a poursuivi la rédaction et la mise en ligne de la newsletter @ctu Prev' diffusée aux entreprises et en interne.



Manifestations

Le C.I.R.P. a participé à plusieurs manifestations :

- forum régional de l'A.R.A.C.T. Poitou-Charentes, dans le cadre de la semaine de la qualité de vie au travail, le 15 juin à Poitiers, avec la D.R.T.E., la M.S.A., l'O.P.P.B.T.P. et la Médecine du travail,
- comité régional C.G.T. Limousin, le 22 juin à Limoges sur le thème du C.H.S.C.T., avec la participation de l'A.R.A.C.T., Emergence et de l'Agefiph,
- forum C.H.S.C.T. organisé par la D.R.T.E. Poitou-Charentes avec l'A.R.A.C.T., l'O.P.P.B.T.P., le 22 Octobre à Poitiers,
- séminaire : « La Prévention du Stress et des R.P.S. », le 11 décembre 2009 à Aiffres (79), organisé par la D.R.T.E. Poitou-Charentes avec l'A.R.A.C.T., l'O.P.P.B.T.P., la M.S.A., etc.,
- assises du P.R.S.T. Limousin à Cussac (87) organisé par la D.R.T.E. Limousin avec l'A.R.A.C.T., l'O.P.P.B.T.P., la M.S.A. le 26 novembre 2009.

Groupes de travail

Le C.I.R.P. a participé à des groupes de travail :

- les documentalistes sont inscrits dans différents groupes de travail sur les R.P.S. (environnement, communication et C.O.P.I.L.),
- séminaire annuel des documentalistes à Caen en juin 2009.



Perspectives 2010



- Le développement de l'espace métier sur le portail : lieu unique où seront centralisées l'ensemble des informations propres à la branche et utiles à chaque préventeur interne à la caisse.
- L'organisation de nouvelles rencontres avec les partenaires pour présenter notre activité, nos particularités, les dernières parutions et nos productions. But : amener nos partenaires à mieux nous faire connaître auprès des entreprises.
- Une enquête de satisfaction auprès des lecteurs d'@ctu Prev'.
- La poursuite de l'aménagement du local d'accueil du public.
- Le suivi des propositions de mise à jour et d'évolution du site Internet.

Chiffres clés 2009

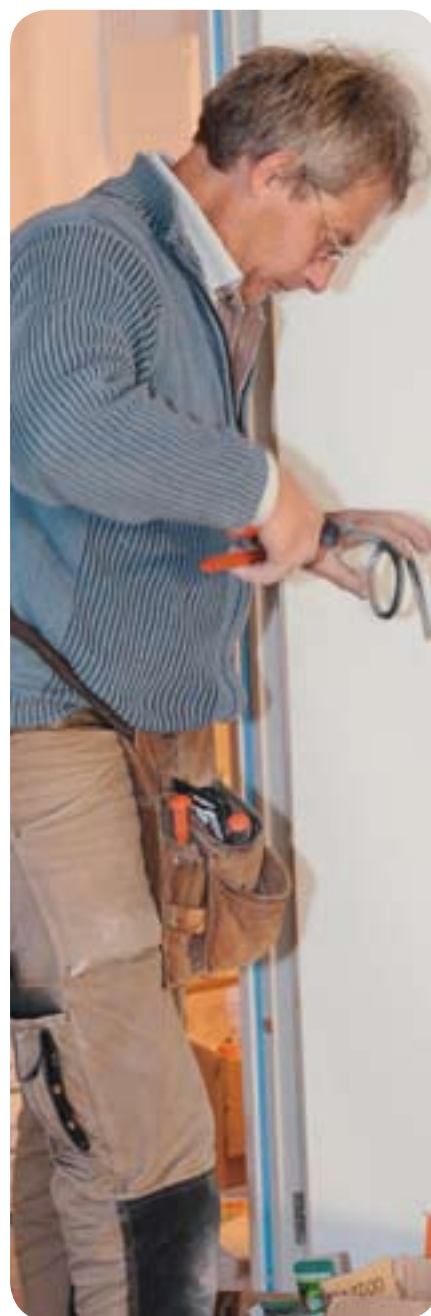
- Le nombre de demandes de documentation se maintient par rapport aux années précédentes.
- En 2009, le C.I.R.P. a distribué **69 900 brochures et 20 440 affiches**.
- Le C.I.R.P. a effectué **361 prêts vidéos** aux entreprises.
- Il a effectué **223 recherches documentaires** et a reçu **580 visiteurs** (internes et externes).
- **273 nouveaux établissements** sont venus enrichir la base Art'Now en 2009.



Réaliser les mesures physiques en entreprise



Outil performant au service de la prévention, le Centre Inter-régional de Mesures Physiques permet d'évaluer l'exposition des salariés à diverses nuisances liées à leur environnement de travail.



Intervenir au profit des salariés

Les nuisances physiques sont responsables et facteurs aggravants d'un nombre important d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Le Centre Inter-régional de Mesures Physiques (C.I.M.P.) a pour mission d'identifier, de mesurer et d'analyser les risques physiques auxquels sont exposés les salariés des entreprises.

La finalité est de conseiller et de préconiser les solutions techniques de prévention les plus pertinentes.

Une organisation et des moyens adaptés

Un ingénieur conseil, cinq contrôleurs de sécurité expérimentés, spécialisés dans l'environnement de l'homme au travail et connaissant bien le monde de l'entreprise, disposent d'outils de mesure performants, adaptés et raccordés aux étalons nationaux.

Le C.I.M.P. peut s'appuyer sur le réseau des huit autres centres de mesures physiques implantés en France et des laboratoires de l'I.N.R.S. pour bénéficier d'un appui scientifique, technique et documentaire de haut niveau.

Sept domaines de compétence

L'acoustique

Le C.I.M.P. mesure les niveaux sonores et évalue l'exposition du personnel, caractérise les équipements de travail et les locaux et identifie les sources de bruit.

Il conseille l'entreprise pour réduire les nuisances sonores et dispose d'outils informatiques en acoustique prévisionnelle, en cas de nouvelles implantations de locaux.

Les ambiances thermiques

Le C.I.M.P. caractérise les ambiances thermiques, évalue l'exposition des personnels et conseille l'entreprise pour améliorer l'existant.

L'éclairage

Un éclairage inadapté est source de fatigue et favorise la réalisation d'autres risques comme les chutes ou les risques liés aux machines.

Le C.I.M.P. mesure les niveaux d'éclairage aux postes de travail et peut proposer des solutions d'amélioration grâce à des logiciels de simulation.

Glissance des sols

Les chutes de plain pied restent l'une des causes les plus fréquentes d'accidents du travail.

Le C.I.M.P. est équipé du matériel adéquat pour apprécier in situ les qualités de résistance au glissement des revêtements de sol.

Rayonnements ionisants et non ionisants

Le C.I.M.P. mesure les niveaux de rayonnements électromagnétiques et évalue les expositions du personnel. Il conseille l'entreprise pour réduire ces risques.

Nos techniciens peuvent également apporter leur aide pour réduire les risques associés aux rayonnements ionisants et à l'utilisation des lasers.

Ventilation

Le C.I.M.P. évalue les performances de captage des installations de ventilation contribuant à protéger les salariés des polluants, et en particulier des agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.

Vibrations

Dans ce domaine également, le C.I.M.P. mesure les niveaux de vibrations, évalue l'exposition du personnel et conseille l'entreprise pour réduire les risques associés.



Faits marquants 2009

En dehors de sa première mission d'assister les préventeurs de secteurs dans la réduction, voire la suppression, des risques liés aux nuisances physiques, le rôle du C.I.M.P. est de développer l'ingénierie de prévention en participant aux groupes de travail nationaux et à des développements techniques. Il participe à l'animation de diverses conférences.

Projet prothésistes dentaires

Les visites de 30 % des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes ont été finalisées. Les visites de suivi ont débuté cette même année.

En complément à ces interventions, trois écoles de formation ont été visitées. Une étude ergonomique - travail à la « cheville » - en vue de réduire les troubles musculo-squelettiques a également été initiée.

Groupes de travail

Le C.I.M.P. a participé aux groupes de travail nationaux suivants :

- bruit,
- vibrations,
- ventilation,
- rayonnements non ionisants,
- rayonnements ionisants,
- risques électriques,
- incendie/explosion.

Ces groupes de travail développent avec l'I.N.R.S. de nouvelles méthodes de mesures et élaborent des documents techniques (guides, notes techniques, aides à la rédaction de cahiers des charges, dossiers Web) faisant référence dans le domaine de la prévention des nuisances physiques.

Conférences

Le C.I.M.P. a animé 11 conférences :

- « Champs électromagnétiques, invisibles mais bien présents » (Préventica),
- « Evolutions du décret du 14 novembre 1988 et de la publication UTE C18510 (risque électrique) » (Préventica),
- « Les accidents de plain-pied » (Préventica),
- « Bruit/vibrations au travail - Application aux carrières » (Assemblée Générale U.N.I.C.E.M. Poitou-Charentes),
- « Bruit / vibrations au travail - Application aux carrières » (Réunion d'informations D.R.I.R.E. / U.N.I.C.E.M. / C.R.A.M. Centre Ouest en Limousin),
- « Les risques professionnels : une première approche » (Ecole supérieure d'ingénieurs de Poitiers et E.I.G.S.I. de la Rochelle),
- « Les rayonnements électromagnétiques » (I.U.T. H.S.E. de Tulle et Niort, licence professionnelle M.Q.M. du Limousin),
- « Le bruit au travail » (I.U.T. d'Angoulême).

Communication

- Article dans la revue « VIGIE » de la C.R.A.M. Aquitaine sur le thème des vibrations.
- Article dans la revue R.F.P.D. (Revue Française des Prothésistes Dentaires) distribuée nationalement à toute la profession : présentation de l'action régionale de la C.R.A.M. Centre Ouest.



Campagnes de mesure

- Participation à la campagne nationale rayonnements non ionisants (mesures, conseils et rédaction de fiches d'expositions).
- Mise en œuvre d'une campagne de mesure bruit/vibrations dans les carrières.

Développements techniques

- Finalisation des essais avec l'I.N.R.S. d'un nouveau protecteur aspirant sur scie à format (poussières de bois).
- Développement d'une méthode de mesure pour les systèmes haute dépression (ventilation).
- Développement des mesures de vibration « corps entier » du type « présence de l'opérateur ». Application aux équiépiers (« rippers ») travaillant dans le domaine du ramassage d'ordures ménagères.



Chiffres clés 2009

- **167 demandes d'intervention** correspondant à **240 domaines de nuisances**, issues des régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

Répartition des demandes d'interventions pour l'année 2009

Centre Ouest	Aquitaine	Total
97	70	167

Répartition des interventions par type de nuisance

C.R.A.M.	Centre Ouest	Aquitaine	Total
Eclairage	27	4	31
Acoustique	54	17	71
Ventilation	56	37	93
Ambiance thermique	2	2	4
Rayonnements non ionisant	6	15	21
Vibrations	13	4	17
Glissance	2	1	3
Total	160	80	240

- Assistance au pôle formation : interventions en formation initiale sur les thèmes gérés par le C.I.M.P., prévision de conférences à destination de :

- l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers,
- l'Ecole d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels de la Rochelle,
- les I.U.T. H.S.E. de Tulle et Niort,
- licence électro-acoustique de l'I.U.T. d'Angoulême,
- licences professionnelles de l'I.U.T. du Limousin,
- les I.U.T. H.S.E. de Tulle et Niort.

Communication

- Pilotage d'une conférence nationale sur les risques professionnels au Salon Dental Forum (Vincennes).
- Animation de trois petits déjeuners de la prévention sur le thème du risque électrique.
- Animation de deux réunions d'information à destination des organismes de formation préparant à l'habilitation électrique.
- Article Travail et Sécurité sur une cape aspirante pour scie à format.
- Article Travail et Sécurité présentant l'action régionale prothésistes dentaires.



Perspectives 2010

- Interventions sur les nuisances physiques suite aux demandes des préventeurs de secteur des C.R.A.M. Aquitaine et Centre Ouest.

Actions nationales

- Poursuite de la campagne nationale « champs électromagnétiques ».
- Participation à la campagne nationale vibrations « main-bras » initiée en 2010.
- Participation à l'action nationale NO.MA.D. (NOise MACHine Directive).
- Participation aux champs de prévention coordonnés nationaux « Centre de Mesures Physiques / laboratoires de chimie » et « Chutes de plain pied ».

Actions régionales

- Poursuite du projet prothésistes dentaires : l'année 2010 consistera à finaliser les visites de suivi et à finaliser l'étude en vue de concevoir un poste de « cheville » ergonomique.
- Participation au plan d'actions régional de la C.R.A.M. Centre-Ouest : « Formation des I.P.R.P. », « Plate-formes logistiques » et de la C.R.A.M. Aquitaine : « Prothésistes dentaires », « Traitement de surface » et « Chaudronnerie ».
- Déploiement avec l'I.N.R.S. des mesures dans les casques téléphoniques (centre d'appels).

Lexique

- A.T./M.P. ▶ Accident du Travail / Maladies Professionnelles
- A.C.A.A.T.A. ▶ Allocation de Cessation Anticipée d'Activité au Titre de l'Amiante
- A.R.A.C.T. ▶ Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
- B.T.P. ▶ Bâtiment Travaux Publics
- C.H.S.C.T. ▶ Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- C.I.M.P. ▶ Centre Inter-régional de Mesures Physiques
- C.M.R. ▶ Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques
- C.N.I.T.A.A.T. ▶ Cour Nationale de l'Incapacité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail
- C.P.A.M. ▶ Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- C.O.P.I.L. ▶ COmité de PIlotage
- C.R.A.M. ▶ Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- D.A.D.S. ▶ Déclaration Annuelle de Données Sociales
- D.A.T. ▶ Déclaration Accident du Travail
- D.R.I.R.E. ▶ Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- E.I.G.S.I. ▶ Ecole d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels
- E.R.S.M. ▶ Echelon Régional du Service Médical
- E.T.T. ▶ Entreprise de Travail Temporaire
- E.U. ▶ Entreprise Utilisatrice
- I.N.R.S. ▶ Institut National de Recherche et de Sécurité
- I.U.T. ▶ Institut Universitaire de Technologie
- M.S.A. ▶ Mutuelle Sociale Agricole
- O.P.P.B.T.P. ▶ Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
- P.R.S.T. ▶ Plan Régional de Santé au Travail
- R.P.S. ▶ Risques Psycho Sociaux
- S.G.E. ▶ Système informatique de Gestion des Employeurs tarification prévention
- T.P.E. ▶ Très Petites Entreprises
- T.M.S. ▶ Troubles Musculo-Squelettiques
- U.N.I.C.E.M. ▶ Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
- U.R.S.S.A.F. ▶ Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

C.R.A.M. Centre Ouest
37, avenue du Président René Coty
87048 Limoges Cedex
Téléphone / 0 821 108 711 (0.09 €/mn) - Fax / 05 55 77 40 64
e-mail / cirp@Cram-centreouest.fr

Directeur de la publication / Martine François
Réalisation / Impression / C.R.A.M. Centre Ouest
Photos / © Phovoir - Corbis - PhotoAlto
Tirage / 250 exemplaires - 2010